

Une architecture pour la Cité judiciaire

Réflexions de l'architecte Jean Petit à propos du projet de Léon et Rob Krier

Une discussion utile

Que les projets de construire un musée ou une salle de concert mobilisent les esprits pour peser les priorités et méditer la fonction culturelle est, dans un premier temps, aussi bienfaisant pour la vie de la société que la réalisation des objets eux-mêmes.

La ville de Lucerne a vu sa vie sociale métamorphosée par le débat au sujet de son nouveau centre de congrès. Long débat intense et passionné, qui s'est soldé par l'engagement de cette communauté pour un bâtiment, un centre d'activités culturelles qui lui tiennent à cœur.

Nulle surprise donc qu'à Luxembourg, on discute du projet de la *Cité judiciaire*, ensemble architectural qui sera l'emblème du troisième pouvoir de l'Etat.

Et quand de surcroît l'emplacement choisi est un site classé « Patrimoine mondial » !

L'enjeu

Le propos de cette réflexion n'est pas de discuter l'opportunité du projet, l'implantation choisie ou son programme. (Occuper le vide laissé par la démolition de casernes « historiques » est sans doute apaisant, et tout autant de désormais priver le piéton de ce vide).

Il s'agit plutôt de questionner l'affirmation culturelle, les sous-entendus de l'architecture que propose le projet publié par le gouvernement. En effet, loin de ne prévoir que des bâtiments instrumentaires, le projet documente une certaine conscience des enjeux. Dans le contexte de l'architecture contemporaine (p.ex. Kirchberg), il arborerait même un caractère de manifeste.

Car le premier message d'une architecture réside en la manière dont elle dénote son temps.

Or le projet refuse la modernité

Il présente l'aspect d'une architecture séculaire, tout en intégrant les installations de confort, de communication, de sécurité auxquelles aucun contemporain ne saurait renoncer. Les inévitables planchers techniques et faux-plafonds démontables qui recèlent les réseaux, les cloisons déplaçables qui adaptent les espaces aux besoins changeants, les ascenseurs, transport pneumatique des documents ... des technologies de pointe pour une carrosserie du XIX^e siècle. Ne serait-ce là qu'une contradiction formelle ?

Toitures en pente et sans doute locaux mansardés. Fenêtres de proportions minimales par rapport à la surface de plancher. Assurément fait-on quelques sacrifices à l'intention artistique !

Et les détails qui font sonner faux: corniches des toitures et encadrements des baies de façade en pierre de taille moulurée à la main, ou (plus rationnellement, sic!) à la machine, ou seraient-ils même en béton dit « architectonique ».

Maçonneries massives ... ou pour réaliser une isolation thermique conforme au règlement grand-ducal, revêtements de façade ventilés sur crochets en inox et isolation en laine de roche sur béton armé. Autant utiliser les techniques disponibles, fussent-elles modernes!

Pourquoi refuser l'évidence ?

Reconstruire les remparts de la forteresse en imitant scrupuleusement la réalité historique suffisamment documentée, favorise la compréhension de l'histoire et semble donc se justifier.

Intégrer un bâtiment nouveau par une attitude contextualiste, dans un ensemble historique

Dans le contexte de l'architecture contemporaine, le projet de la Cité judiciaire arbore un caractère de manifeste.

existant, pour éviter de « heurter » paraît également raisonnable. (Encore que pour le Musée national d'histoire et d'art, situé au centre névralgique de la ville, on en ait prudemment décidé autrement).

Mais quelle raison profonde peut-il y avoir à construire, en l'an 2000, un quartier de ville entier - d'une superficie égale à la moitié du « secteur classé de la vieille ville » - suivant le mode du - que dire ? - XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècle ?

Un bâtiment kiosque, un péristyle, des répliques des anciennes casernes, un carré haussmannien, une villa d'un classicisme tardif, une sorte de palazzo florentin, des patés à la géométrie hasardeuse comme, peut-être, au Moyen-Age et un campanile - description furtive interprétant l'image virtuelle publiée par la presse.

Pourquoi ce vocabulaire désuet qui disait la vérité, la réalité, en son temps et qui ment aujourd'hui ?

Sienne, Florence, Luxembourg, peuvent toujours être visitées: il faut indiscutablement assurer un avenir à ce passé et rigoureusement protéger son authenticité. Mais quel est l'intérêt de faire jouter le vrai ancien par du faux, si ce n'est pour mieux faire ressortir l'indigence de ce dernier! Bach, Mozart, ... musiques toujours géniales, mais que personne ne compose plus aujourd'hui! Et bien que la valeur de l'art d'un Michel-Ange ou d'un Poussin reste incontestable, il est devenu insignifiant à notre époque de sculpter ou de peindre comme eux.

Des époques se succèdent

Par analogie : l'architecture romane, si intériorisée, équilibrée, paisible qu'elle ait été s'est vu supplantée par une envie autre (sic!), par le gothique. Qui, aussi fervent, brillant, enthousiaste qu'il fût, se fit déclasser par le style rationaliste, élégant, mondain de la Renaissance, et ainsi de suite. Ces bouleversements de l'architecture répondent à ceux de leur siècle.

Il arrive qu'à certaines conditions, on peut (tenté de) raviver l'ardeur d'antan, compléter la cathédrale de Cologne, parachever la Sagrada Familia. Y aurait-il une telle intention pour le siège de la Justice Luxembourgeoise ?

Architecture éternelle

Sans polémique et en toute modestie : existe-t-il une architecture européenne « éternelle » ? Et si elle existe, n'est-il pas évident qu'elle serve à connoter la permanence de l'institution qu'elle héberge ?

Les éléments invariables qui marquent l'histoire de l'architecture européenne ressortent du problème crucial de l'acte de bâtir, à savoir: comment couvrir un espace et comment transférer les charges du toit vers les fondations ?

Les Grecs posent des colonnes pour supporter l'architrave. Ce qu'on peut faire au moyen de troncs d'arbres et de poutres, ils le font de pierre - avec plus de noblesse - pour bâtir leurs temples.

Les Romains inventent le mortier et perfectionnent le mode traditionnel de bâtir de pierres collées, pour ériger des maçonneries ordonnées et résistantes, y compris le plafond en forme de voûte.

Encadrements des baies et chaînages complètent les moyens d'assurer la stabilité et enrichissent le vocabulaire ornemental de cette architecture.

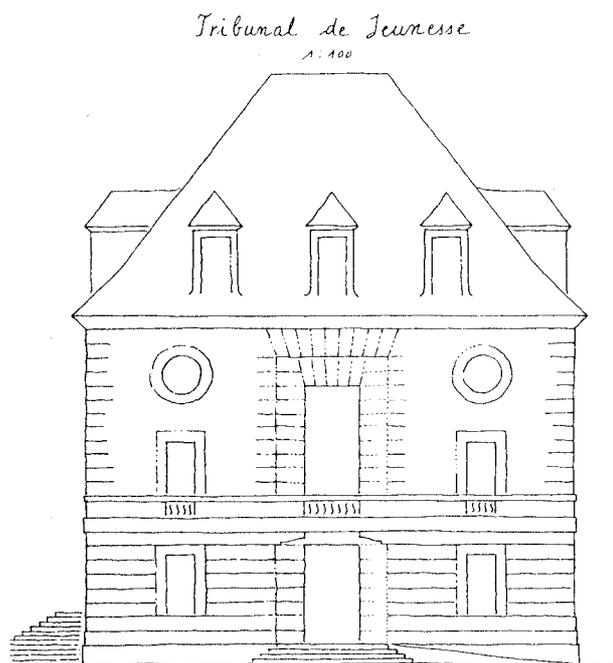
L'art renaissant, le baroque ou le classique reprennent, développent et varient ces formes.

Voilà que les éléments constitutifs de l'architecture - où le gothique occupe une niche à part - se basent sur les techniques de l'art de bâtir.

Au XIX^e siècle s'est produit la révolution industrielle: le fer ne se travaillait plus ouvrage par ouvrage, mais en séries. Et ses propriétés de résistance le destinaient à des applications nouvelles. L'invention concomitante du calcul statique permit de concevoir et de construire les structures capables de couvrir les grandes por-

« Le tribunal de jeunesse a la grandeur et l'échelle d'une grande maison séparée des autres palais. »

Léon Krier



tées, de mettre en œuvre des ouvrages au poids réduit, d'ouvrir les bâtiments à la lumière.

Tendance que le XX^e siècle ne cesse de perfectionner : poutres laminées, structures tridimensionnelles pratiquement dématérialisées ... Verre flotté parfaitement plane, transparent, de grandes dimensions. Vitrages dédoublés isolants, verres à couches réfléchissantes pour la protection contre la lumière excessive, ...

Ainsi, le développement des techniques du bâtiment a progressivement rendu obsolètes les formes fétiches de l'architecture séculaire.

Encadrements des portes et fenêtres ne sont plus qu'une habitude, dépossédés de leur raison d'être.

Les voûte, coupole, arc, arcade - ouvrages héroïques d'antan - sont dépassés par les structures suspendues d'un Frei Otto, les dômes d'un Buckminster Fuller, les champignons géants des Foster, Piano, Isozaki.

Les ordres de l'architecture, hauts faits du génie plastique, expressions nuancées de comment la psychologie d'une époque sentait la matière, de comment elle se l'appropriait aux fins de l'identifier à soi : les galbes et suites des moulures et profilés, la hiérarchie des masses, les contrastes des surfaces et des ornements, ... toute une poésie de la matière apprivoisée par l'effort des bras que guidaient l'intelligence et la sensibilité, appartient à une ère qu'il faut s'avouer révolue !

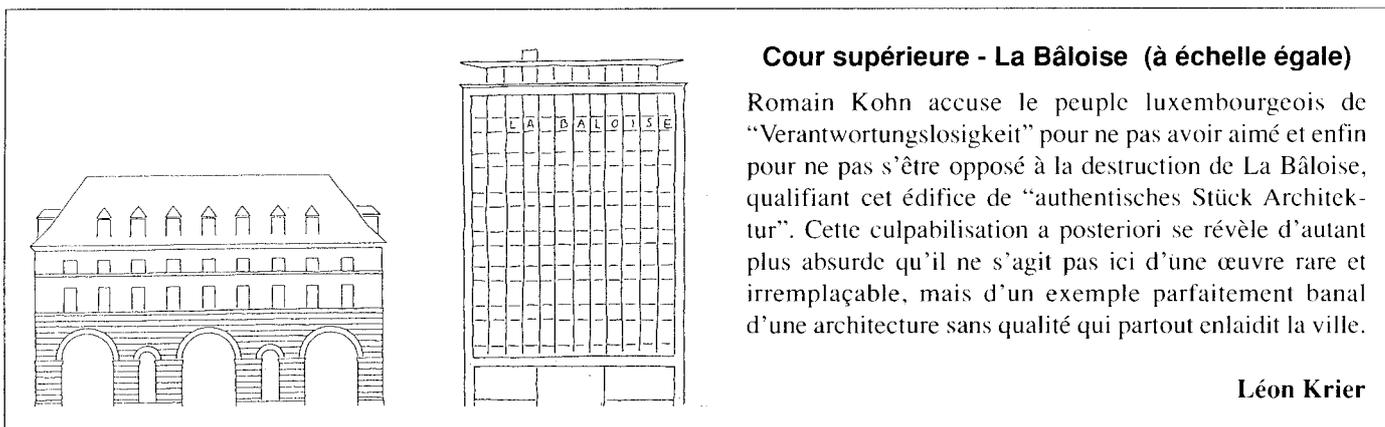
L'artisanat qui en fut la condition est désormais réservé au privilégié et au bricoleur. Et de ces techniques nouvelles émergent des formes inédites et l'opportunité d'une poésie nouvelle.

Un ouvrage si profondément significatif, si particulièrement exceptionnel et, de surcroît, d'une telle envergure mériterait qu'on coure l'aventure de la *création* artistique.

C'est au prix de ce risque qu'on écrit l'Histoire.

Jean Petit, architecte

Façade nord-ouest



Cour supérieure - La Bâloise (à échelle égale)

Romain Kohn accuse le peuple luxembourgeois de "Verantwortungslosigkeit" pour ne pas avoir aimé et enfin pour ne pas s'être opposé à la destruction de La Bâloise, qualifiant cet édifice de "authentisches Stück Architektur". Cette culpabilisation a posteriori se révèle d'autant plus absurde qu'il ne s'agit pas ici d'une œuvre rare et irremplaçable, mais d'un exemple parfaitement banal d'une architecture sans qualité qui partout enlaidit la ville.

Léon Krier